

NOTRE FÉDÉRATION ENGAGÉE, POUR QUEL AVENIR ?



(Les mots en italique sont définis dans le lexique)

"La Fédé c'est nous, les centres sociaux, qui s'unissent et s'engagent"

Par l'*adhésion-reconnaissance*, chaque structure entre de façon pleine et entière dans un *mouvement*.

Le maillage territorial à l'échelle régionale et l'appui en proximité traduisent la force de notre réseau : Ensemble nous sommes plus forts pour agir.

En 20 ans, la *Fédération* s'est renforcée par l'implication de nos structures adhérentes plus nombreuses, lui conférant une reconnaissance et une place dans le paysage des institutions et des partenaires.

Si notre premier projet fédéral visait à faire ensemble, 20 ans plus tard, la Fédération devient un acteur en capacité d'assumer sa dimension *politique*.

Mobilisés quotidiennement dans les territoires auprès de chacun-e, nous sommes légitimes à faire entendre les voix de tous et toutes. Dans un environnement en mutation sur le plan sociologique et politique, la Fédération alerte sur :

- La mise en danger de la démocratie.
- La précarisation de la société.
- La montée de l'individualisme.
- Les discriminations et les discours de haine.

La Fédération s'engage à œuvrer à la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale, et particulièrement de ses conséquences sociales.

La Fédération milite pour l'*accueil inconditionnel* des personnes dans les structures et le respect de la démocratie, le développement de l'esprit critique par l'éducation et le débat.

La pratique démocratique permanente n'admet pas qu'on réduise au silence des personnes, des opinions minoritaires ou divergentes. Présente dans l'espace public, elle est un élément clé du lien social.

La Fédération défend une éthique pour peser dans les transformations sociétales, une éthique qui s'élabore sur du concret.

Nous reconnaissons la personne. Elle est multiple par ses identités, ses efforts, ses convictions, ses affects, ses idées. Nous lui faisons confiance. L'engagement est réciproque. Nous créons les conditions d'un engagement possible. Nous construisons une confiance mutuelle.

La Fédération est un mouvement militant du *concept centre social*.

Nous nous engageons à co-construire des processus de démocratisation.

Quel est le rôle des personnes et des structures dans la démocratie de demain ?
Où se joue la démocratie ?

Nous mettons en œuvre et défendons dans notre organisation interne le principe démocratique du «travail associé» bénévoles et salariés.

- On porte le débat au cœur de notre pratique.
- On porte le débat dans les espaces publics.
- On porte le débat au cœur de la cité, du politique.

Le politique implique de prendre en compte la dimension sensible de la société dans nos manières de faire démocratie.

La reconnaissance des personnes dans leur globalité se manifeste par l'accueil, l'écoute, le soutien de leur voix, leurs rôles politiques, leurs trajectoires individuelles, leurs cultures, leurs affects. C'est défendre et garantir les *droits culturels*.

En développant l'esprit critique, par la démocratisation de l'accès au savoir et la pratique de l'échange, du débat, de l'action collective, nous nous inscrivons dans l'éducation populaire.

L'action du centre social s'incarne par l'animation globale : elle est une réponse à une écoute, elle est une rencontre, une analyse des envies, des colères, des besoins des personnes, à partir d'elles-mêmes, en les faisant participer, en mobilisant leurs ressources.

Par la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé et coordonné, le centre social porte une ambition d'amélioration de la situation de la personne et de son environnement. Le développement social local vise la transformation et la promotion sociale.

NOS PRINCIPES :

- La Fédération s'identifie aux organismes reconnus d'intérêt général, en cela elle doit être financée par les pouvoirs publics.
- La Fédération, riche de son Histoire, au-delà de ses fonctions fédérales de bases, innove, expérimente. C'est un laboratoire d'idées et d'actions nouvelles.
- La Fédération, dans son évolution d'un réseau à un mouvement, est en capacité de prendre des positions et se mobiliser sur des actions politiques et des sujets sociétaux.
- La Fédération étend son partenariat avec les organisations et les institutions et en particulier l'État.
- La Fédération revendique les processus démocratiques pour faire entendre les voix des personnes dans les espaces publics et dans les espaces de mise en œuvre des politiques publiques.



LEXIQUE

- **Adhésion-reconnaissance** : le pacte fédéral a pour objet de préciser les relations entre les centres sociaux, les espaces de vie sociale adhérents et leur fédération régionale, en définissant les règles qu'ils se donnent volontairement, les uns par rapport aux autres. Son adoption concrétise la reconnaissance des droits et obligations réciproques. Elle garantit la cohérence du fédéralisme mis en œuvre, renforce la légitimité de l'adhérent, comme celle de la fédération.
- **Mouvement** : est à entendre comme le cheminement d'une fédération ressource – animation de réseau à une dynamique collective de structures et de personnes qui s'unissent et s'engagent pour porter la dimension politique du projet fédéral.
- **La Fédération** : la fédération avec le «F» majuscule représente l'ensemble des structures adhérentes ainsi que les différentes instances des organisations régionales (CA, Bureau, COM, CODEP, WESC...)
- **Politique** : la Politique fédérale s'appuie sur les volontés des adhérents à construire ensemble un projet pour le bien commun. Elle est active dans la vie de la cité et entend participer à l'élaboration des politiques publiques. (Attention : ne pas confondre avec la politique partisane).
- **Accueil inconditionnel** : la personne est accueillie sans contrainte autres que le respect des autres et sans critères d'admissibilité, en référence à la déclaration universelle des droits de l'Homme.
- **Concept centre social** : le concept s'appuie sur des théories de l'éducation populaire, de l'animation globale et le développement social local. Il se traduit en action par des débats, un accueil inconditionnel, une écoute, le développement du pouvoir d'agir des personnes, etc.
- **Droits culturels** : les droits culturels s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux. Cf déclaration de Fribourg 2017.



FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin

Membre de la Fédération des Centres Sociaux de France